

Épisode de pollution à la paraffine dans les Calanques

Samedi 11 octobre à 10h, les agents du Parc national des Calanques, saisis par des habitants, ont constaté la présence d'une nappe de pollution principalement localisée dans la Calanque de Morgiou. L'alerte a été donnée immédiatement auprès du CROSS MED. Des prélèvements ainsi qu'une reconnaissance en mer ont ensuite été réalisés afin de constater l'ampleur de la pollution et de récolter des indices permettant d'en établir l'origine. Les analyses effectuées par le bataillon des marins pompiers de Marseille montrent qu'il s'agit de paraffine. Les opérations de nettoyage ont été mises en œuvre par MPM aujourd'hui. Le Parc national saisira la justice afin d'établir les responsabilités dans cette pollution inacceptable qui a atteint le cœur marin.

Samedi 11 octobre, les agents du Parc national des Calanques ont été informés de la présence de pollution dans la Calanque de Morgiou par un habitant à 9h30 et se sont rendus sur place dès 10h. À leur arrivée, ils ont constaté la présence d'amas blancs d'aspect cireux semblables à de la paraffine et de diverses tailles, l'ensemble formant des nappes flottant à la surface de l'eau.

Ils ont été les premiers à donner l'alerte au CROSS MED (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en Méditerranée), l'organisme compétent, qui n'avait encore reçu aucune autre information sur l'étendue de la nappe en mer.

Les agents du Parc national ont alors fait des prélèvements et récolté les témoignages de pêcheurs et habitants de Morgiou. Un pêcheur a signalé qu'à 5 h du matin, lorsqu'il est allé installer ses filets à la sortie de la calanque, la pollution arrivait déjà dans le port et que les éléments de paraffine continuaient à entrer dans la calanque.

Les agents du Parc national ont effectué une reconnaissance en mer de 11h à 17 h pour évaluer l'étendue de la pollution sur le territoire du Parc et en rechercher l'origine tout en informant le CROSS MED et la Préfecture Maritime au fur et à mesure de leurs observations.

Ils ont constaté que, du fait du changement de l'orientation du vent qui s'est établi à l'Est en fin de matinée, une partie des nappes diffuses (quelques nappes de 20 à 30 m² environ mêlant de petits éléments de paraffine et des débris végétaux apportés par les pluies) a été poussée vers la rade et le large. Depuis le Cap Croisette jusqu'à Morgiou, quelques accumulations restaient piégées dans les fonds de calanques. Rien n'a été observé autour des îles de l'Archipel de Riou ni au sud de l'île Riou.

Vers 16 h la vedette de la brigade des marins pompiers de Marseille (BMPM) a également été envoyée sur le secteur par le CROSS MED pour établir des constatations et effectuer des prélèvements et des



analyses. Ces derniers ont rapporté une dispersion de boules blanches comprise entre la calanque du Cancéou et la calanque du Devenson. La densité de produit dispersé apparaissait assez faible sur la distance repérée. Aucune dispersion sous-marine n'était présente.

Les analyses effectuées par le véhicule de détection et d'identification du BMPM ont montré qu'il s'agit de paraffine, substance qui ne présenterait pas de toxicité ni pour les milieux naturels ni pour l'homme.

Dimanche 12 octobre, le BMPM a fait une nouvelle sortie de reconnaissance vers 8h révélant que la densité de produit avait fortement diminué depuis la veille.

Une cellule de crise a été activée à 9h30 par le sous-préfet maritime de permanence. Les conditions météo (mer agitée de force 7 à 8) ont rendu impossible une éventuelle option de dépollution le jour même.

Lundi 13 octobre, la Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) est venue récupérer l'échantillon prélevé samedi par les agents du Parc national des Calanques pour le transmettre au CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) de Brest pour faire **des analyses complémentaires plus approfondies afin de déterminer la provenance possible du produit**.

Les agents du Parc sont retournés sur place pour actualiser les informations sur l'état de la pollution après le fort vent d'Est de dimanche.

Ce mardi 14 octobre, les opérations de nettoyage par les équipes de Marseille Provence Métropole (MPM) ont débuté. L'opération a commencé ce matin par le nettoyage de la calanque de Sormiou et la plage de Saint Estève au Frioul. Elle doit se poursuivre cet après-midi par la calanque de Morgiou.

Le Parc national des Calanques, grâce à la réactivité de ses agents de terrain et à la vigilance des habitants, a pu rapidement jouer un rôle d'alerte afin de mobiliser les moyens de l'État et des collectivités afin de gérer au mieux cet événement.

Le Parc attend maintenant le résultat des analyses du CEDRE et prévoit de saisir la justice afin d'établir les responsabilités dans cette pollution inacceptable qui a atteint le cœur marin.

Pour en savoir plus sur le Parc national : www.calanques-parcnational.fr

Suivez le Parc national sur Twitter : twitter.com/ParcCalanques

Rejoignez le Parc national sur Facebook : www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques